

République du Burundi
Conseil National pour la
Défense de la Démocratie
Tél. 257-79-456-094



95
Republika y'Uburundi
Inama y'Igihugu
Igwanira Demokarasi
Email :cndd@rogers.com

BURUNDI

**Mémorandum sur la situation politique, économique,
sociale et sécuritaire au Burundi adressé à la
Communauté Internationale représentée à
Bujumbura.**

Par

Léonard Nyangoma
Président du CNDD

Bujumbura, 7 août 2007



Démocratie, Dignité, Prospérité

Tables des matières

Tables des matières	2
0. Introduction.	4
1. Situation Politique.....	4
2. Situation Economique	4
3. Situation Sociale.....	5
4. Sécurité et paix	6
5. Réconciliation Nationale.....	6
6. Contribution du CNDD : Une opposition constructive et responsable	6
7. Surdit� et endurcissement du pouvoir en place.....	8
8. Que faire : Quelques recommandations du CNDD.....	8

Resume exécutif

Le Burundi fait face à une crise multiforme qui a le potentiel de (1) créer une instabilité politique prolongée, (2) d'aggraver la pauvreté au Burundi et (3) d'augmenter le niveau d'insécurité dans le pays. Par-delà l'opposition et la société civile burundaise, des organismes internationaux de défense des droits de l'homme et des diplomates sont sortis de leur réserve pour recommander la démarche de bon sens. Dans ce mémorandum, le CNDD propose une et une seule recommandation :

Comme voies de solution, le CNDD préconise un dialogue inclusif entre le parti au pouvoir et son opposition. Ce dialogue devrait déboucher sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale chargé de traduire en actes un agenda précis, national et de consensus. Cet agenda dûment négocié servirait de tableau de bord pour le gouvernement. Il s'agirait pour ce gouvernement d'union nationale de :

1. Mettre fin définitivement à la guerre, mettre en application les accords signés avec le PALIPAHUTU-FNL et intégrer ce mouvement dans la vie politique nationale ;
2. Prendre des mesures efficaces et concertées pour le désarmement des civils et des démobilisés ;
3. Libérer tous les prisonniers politiques.
4. Réhabiliter les parlementaires ainsi que tous les élus qui se sont vus nier leurs fonctions d'élus arbitrairement par le pouvoir Nkurunziza dans sa persécution de l'opposition pourtant légitimement reconnue par la constitution.
5. Elaborer et mettre en œuvre un plan national et programmatique de relance socio-économique du pays, dans le cadre d'une vision générale du Burundi à l'horizon 2020;
6. Engager une réforme de la constitution pour approfondir les bases de la démocratie ;
7. Elaborer un projet de révision du code électoral pour instaurer le bulletin unique, l'équilibre des bureaux de vote, la création d'une police et d'une juridiction électorales, l'équilibre politique, la parité et la permanence de la Commission Nationale Electorale pour éviter les improvisations électorales, et l'équilibre et la neutralité de la cour constitutionnelle ;
8. Favoriser l'équité économique et sociale en luttant activement contre la pauvreté, garantir l'équité professionnelle et administrative par l'égal accès aux emplois, aux marchés, aux médias publics, et à l'assistance humanitaire ;
9. Lancer une réforme profonde de la justice burundaise par des états généraux de la Justice pour renforcer son indépendance, son efficacité et sa neutralité politique ;
10. Engager l'éradication de la corruption : organiser un audit de l'Etat ; mettre en place une commission d'enquête sur les malversations, les cas de corruption et les crimes économiques ; identifier les comptes de fonds acquis illégalement et restituer l'argent au trésor public. Cette commission pourra recourir aux services d'experts étrangers ;
11. Mettre sur pied une commission d'enquête sur les allégations de complot et les crimes de sang commis dans le pays ;
12. Mettre en place la commission Vérité et réconciliation après une concertation nationale dans le respect de l'Accord d'Arusha et de la loi ;
13. Initier une loi sur le statut de l'opposition et sur le financement par l'Etat de tous les partis représentés au parlement ;
14. Assurer de façon réglementaire la séparation des biens de l'Etat et ceux du parti au pouvoir.

//...//

MEMORANDUM SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET SECURITAIRE AU BURUNDI

0. Introduction.

Ce mémorandum est destiné à l'intention des représentants de la communauté internationale accrédités à Bujumbura qui comptent visiter la permanence du CNDD pour s'enquérir de l'évaluation par le CNDD de la situation actuelle au Burundi ainsi que les propositions du CNDD pour remettre le pays sur les rails.

1. Situation Politique

Sur le plan politique, la situation dans le pays est caractérisée par le blocage sur tous les plans. Dans son comportement, le gouvernement actuel est caractérisé par l'intolérance de l'opposition et de la société civile qui se voient souvent interdites d'activités, par l'invention de faux complots et les emprisonnements arbitraires, les licenciements ou l'interdiction d'accès à l'emploi public pour des motifs politiques. Les nombreuses irrégularités ont conduit au blocage au sein du parlement, au sein duquel l'Exécutif n'a plus la majorité qualifiée pour faire passer les lois. Le malaise entre le législatif et l'exécutif tire ses racines du non respect des lois et la mise sous tutelle par l'exécutif des institutions judiciaires, qui sont utilisées pour persécuter les députés jugés trop critiques à l'égard du pouvoir, lever illégalement leur immunité, voire leur arracher leur siège comme ce fut le cas pour les députés Basabose Mathias et Léonard Nyangoma. Il reste à espérer que le gouvernement aura assez de sagesse pour éviter un autre conflit se profilant à l'horizon entre le législatif et le judiciaire, si la Cour Constitutionnelle, sur injonction du parti au pouvoir, rejette la demande de réhabilitation de Nyangoma Léonard, demande dûment établie par le bureau de l'Assemblée nationale. Le gouvernement actuel manque de légitimité parce qu'il a été mis en place en violation de la constitution. Le gouvernement a démontré un niveau d'instabilité exceptionnelle au plus haut sommet de l'état et des institutions du pays : trois deuxième vice-présidents, deux présidents de l'Assemblée Nationale, trois ministres des finances dont deux sont cités dans des scandales de corruption impliquant des milliards de Fbu, un gouverneur de la Banque Centrale emprisonné pour corruption, trois remaniements ministériels etc, et tout ceci en moins de 24 mois !

2. Situation Economique

Le taux de pauvreté du pays est estimé à 66,5%. En 2006, le Burundi avait un indice du développement humain de 0,339, et était classé 173^{ème} sur 177 pays par le rapport annuel du PNUD. Pourtant, la répartition du budget tend

plus à accommoder le confort de la classe politique qu'à soulager la misère du plus grand nombre. Sinon, comment comprendre que dans le budget 2007, le gouvernement a prévu de dépenser une somme de 13 314 986 702 Fbu, soit 2,96% du budget dans l'achat de carburant, l'entretien du charroi et assurances des véhicules, et seulement 37 100 631 563 Fbu constituant l'enveloppe allouée aux opérations d'investissement, soit moins de 3 fois les dépenses liées à l'entretien des véhicules ? Mais il y a pire : les maigres ressources de l'Etat sont livrées au pillage systématique par un réseau impénitent de corruption. Divers scandales ont ainsi secoué le pays sans qu'aucune mesure sérieuse ne soit prise pour enrayer cette gangrène. Ce phénomène érode complètement la confiance de nos populations abandonnées à leur triste sort et décourage la bonne volonté des bailleurs de fonds.

3. Situation Sociale

Au plan social, la situation est aussi inquiétante. Pour une population de 8.090.000 d'habitants, on dénombre à peine plus de 200 médecins, soit environ trois médecins pour 100000 habitants, moins de 1500 infirmières soit environ 19 infirmières pour 100000 habitants. Tout le pays compte autour de 14 dentistes, soit moins de deux dentistes pour 1 million d'habitants. La part du budget national consacré à la santé est maigre. Le taux de mortalité infantile est de 63,13 pour mille. Le taux de mortalité maternelle est de 13 pour mille. L'espérance de vie à la naissance est de 46 ans alors qu'il était de 51 en 1990. Le Burundi a un taux de séroprévalence de 6% de la population sexuellement active.

Le taux d'alphabétisation des adultes au Burundi est un des plus faibles du monde (37,7%). Les femmes sont de loin moins alphabétisées (27,3%) que les hommes (48,4%).

Par niveau d'enseignement, la situation se caractérise comme suit : dans le préscolaire, le taux de scolarisation est de l'ordre de 1,6%.

Au niveau de l'enseignement primaire, le taux enregistré en 2003-2004 avoisinait 81%. La famine de ces dernières années a provoqué de nombreux abandons et la mesure de gratuité au niveau du primaire mise en place sans préparation par le gouvernement au début de l'année scolaire 2005-2006 s'est accompagnée d'un gonflement des effectifs et des perturbations impliquant la construction en toute urgence de nouvelles classes et l'achat d'un matériel didactique conséquent.

Dans l'enseignement secondaire : Le taux brut de scolarisation n'atteignait que 13,6% en 2004. L'enseignement supérieur connaît de sérieuses difficultés : les bas salaires, les mauvaises conditions de travail provoquent une importante fuite de cerveaux et une profonde démotivation entraînant une perte de crédibilité des universités burundaises et un niveau académique bas de nos étudiants. L'annulation de cette année académique, et la perspective de la privatisation de la seule université nationale ont jeté dans le désarroi les étudiants et la majorité des parents qui n'ont pas les moyens de payer les études de leurs enfants. Pour ajouter au malaise, le

gouvernement vient de supprimer le concours d'entrée à l'ISCAM, alors qu'aucun cas d'irrégularité n'avait été signalé. De telles mesures, sans fondement objectif, ne concourent pas à forger l'entente nationale et la confiance dans l'autorité publique.

Concernant les réfugiés burundais, l'atmosphère politique tendue et incertaine, l'insuffisante préparation des conditions d'accueil, et la décision de la Tanzanie de les renvoyer chez eux, la pérennisation de la guerre et de l'insécurité, tout cela les a mis dans l'hésitation et le désespoir et constitue un facteur supplémentaire d'inquiétude, d'autant plus que la sécurité est loin d'être totalement revenue.

4. Sécurité et paix

La sécurité et la paix sont l'autre grande préoccupation des Burundais. La criminalité à mains armées est quotidienne. De nombreux cas d'assassinats, de violation du cessez-le-feu entre le gouvernement et le FNL-PALIPEHUTU et de viols sont recensés et les bavures des agents de la police nationale ne baissent pas suffisamment. Plus grave, la rupture de dialogue entre les FNL et le gouvernement peut entraîner des tentations de reprise des hostilités. Dans un pays où des centaines de milliers de civils sont encore armés, une telle perspective n'est pas de nature à rassurer.

5. Réconciliation Nationale

La question de la réconciliation reste aussi d'actualité. Le CNDD déplore le manque de volonté affiché par le gouvernement dans la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation et du Tribunal Spécial pour le Burundi. Pourtant, cette commission et ce tribunal sont nécessaires si l'on veut mettre fin à l'impunité et jeter les bases d'une société réconciliée, pas sur la base des non-dits et du pardon de façade, mais sur la base de la vérité et de la justice.

6. Contribution du CNDD : Une opposition constructive et responsable

Dès l'accès au pouvoir du président Nkurunziza, le CNDD a fait l'option d'opérer dans l'opposition avec comme objectif de surveiller l'action gouvernementale et faire rapport aux Burundais et au monde. A ce titre le CNDD a dénoncé :

- a. La négation de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi par le parti CNDD-FDD au pouvoir ; et le rejet des principes convenus en matière de libertés, de sécurité et de démocratie ;

- b. La violation flagrante, permanente et délibérée de la Constitution adoptée par référendum le 28 février 2005 et entrée en vigueur le 18 mars de la même année ;
- c. Le dysfonctionnement des institutions matérialisé par l'absence manifeste du Président de la République dans la recherche de solutions aux graves problèmes politiques et sécuritaires qui assaillent le pays ;
- d. Le terrorisme d'Etat imposé par le Parti au pouvoir qui a frappé les partis politiques, les organisations de la Société civile ainsi que les médias qui ont eu le courage d'émettre des critiques sur la gestion de l'Etat ;
- e. Le refus de la démocratie et du multipartisme consacrés dans l'Accord d'Arusha et dans la Constitution de la République, refus manifesté notamment par l'obstruction au fonctionnement des partis politiques et à l'adoption d'une loi sur le statut de l'opposition ;
- f. Les montages de coups d'Etat et d'autres simulations par le Parti CNDD-FDD au pouvoir en vue de cacher les graves problèmes créés par le Gouvernement par l'élimination physique ou la neutralisation des opposants politiques, des leaders des médias et des organisations de défense des droits de la personne humaine sur base des listes préétablies ;
- g. La dégradation des relations diplomatiques entre le Burundi et les autres pays ainsi que les organisations internationales à cause de la mauvaise gouvernance ;
- h. La violation permanente des statuts des parlementaires et des anciens hauts dignitaires caractérisée particulièrement par la levée irrégulière de leur immunité parlementaire, afin de bafouer leurs droits sans obstacle, comme ce fut le cas pour le sénateur Domitien Ndayizeye, et les députés Mathias Basabose, Nshimirimana Déo et de Léonard Nyangoma.
- i. La volonté délibérée de faire disparaître politiquement ou physiquement toutes les importantes personnalités qui ont participé activement à la construction et la consolidation du processus de paix burundais ;
- j. Les violations massives des droits de la personne humaine et des libertés publiques : les arrestations arbitraires, les tortures graves infligées aux prisonniers en détention, ainsi que les exécutions extrajudiciaires ; qui laissent la justice impuissante quand elle n'est pas complice ;
- k. L'exclusion des citoyens non membres du Parti CNDD-FDD de la jouissance des services de l'Etat (commerce, emploi, aide humanitaire) ;
- l. La corruption, le trafic d'influence, les malversations économiques et le bradage du patrimoine national illustré par la vente en toute illégalité de l'avion présidentiel, et plus récemment encore le scandale du dossier Interpetrol. Les organisations de lutte contre la corruption et les malversations économiques évaluent à près de 180 milliards de francs le montant du manque à gagner pour l'Etat du fait de la corruption. La seule vente illicite de l'avion présidentiel a entraîné un

manque à gagner pour le peuple burundais de l'ordre 4 milliards de francs burundais ;

- m. L'impunité chronique des crimes de sang et des crimes économiques, qui consacre l'Etat de non droit et explique le fait que le Burundi a été classé l'an dernier parmi les pays les plus mal gouvernés, avec un point sur une échelle de bonne gouvernance qui en compte cinq.

7. Surdit  et endurcissement du pouvoir en place

Devant ces critiques, le pouvoir, au lieu de s'amender, choisit de pers v rer dans l'erreur et de pers cutter ceux qui osent lui dire la v rit . Et au lieu d' loigner et de sanctionner les personnalit s accus es de corruption, et de promouvoir les cadres honn tes et comp tents, le pouvoir donne la prime   la m diocrit  et   l'escroquerie. Aujourd'hui, nous assistons non seulement au retour de ceux qui  taient poursuivis par la clameur publique pour m pris manifeste des r gles de droit, mais aussi   la tentative de l'Ex cutif de salir les d put s aupr s des  lecteurs, dans le but probable de pr parer un r f rendum sur la dissolution du parlement. Or, le parlement n'a fait que jouer son r le de voter les lois et de contr ler l'action gouvernementale. C'est le lieu cependant de louer le courage de certains membres du parti au pouvoir, en particulier certains parlementaires, qui ont compris le r le positif jou  par l'opposition et qui ont rompu avec la solidarit  m canique n gative, qui trop souvent, a caract ris  la majorit .

8. Que faire : Quelques recommandations du CNDD

Le CNDD refuse de croire qu'il n'y a pas de solution   tous ces probl mes. La question est de savoir comment faire pour que le gouvernement, et en particulier, le chef de l'Etat, daigne  couter les voix de la sagesse. En effet, par-del  l'opposition et la soci t  civile burundaise, des organisations internationales de d fense des droits de l'homme et des diplomates sont sortis de leur r serve pour recommander la d marche de bon sens. Le CNDD propose une et une seule recommandation :

Comme voies de solution, le CNDD pr conise un dialogue inclusif entre le parti au pouvoir et son opposition. Ce dialogue devrait d boucher sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale charg  de traduire en actes un agenda pr cis. Cet agenda d ment n goci  servirait de tableau de bord pour le gouvernement.

Il s'agirait pour ce gouvernement d'union nationale de :

1. Mettre fin d finitivement   la guerre, mettre en application les accords sign s avec le PALIPAHUTU-FNL et int grer ce mouvement dans la vie politique nationale ;

2. Prendre des mesures efficaces et concertées pour le désarmement des civils et des démobilisés ;
3. Libérer tous les prisonniers politiques.
4. Réhabiliter les parlementaires ainsi que tous les élus qui se sont vus nier leurs fonctions d'élus arbitrairement par le pouvoir Nkurunziza dans sa persécution de l'opposition pourtant légitimement reconnue par la constitution.
5. Elaborer et mettre en œuvre un plan national et programmatique de relance socio-économique du pays, dans le cadre d'une vision générale du Burundi à l'horizon 2020;
6. Engager une réforme de la constitution pour approfondir les bases de la démocratie ;
7. Elaborer un projet de révision du code électoral pour instaurer le bulletin unique, l'équilibre des bureaux de vote, la création d'une police et d'une juridiction électorales, l'équilibre politique, la parité et la permanence de la Commission Nationale Electorale pour éviter les improvisations électorales, et l'équilibre et la neutralité de la cour constitutionnelle ;
8. Favoriser l'équité économique et sociale en luttant activement contre la pauvreté, garantir l'équité professionnelle et administrative par l'égal accès aux emplois, aux marchés, aux médias publics, et à l'assistance humanitaire ;
9. Lancer une réforme profonde de la justice burundaise par des états généraux de la Justice pour renforcer son indépendance, son efficacité et sa neutralité politique ;
10. Engager l'éradication de la corruption : organiser un audit de l'Etat ; mettre en place une commission d'enquête sur les malversations, les cas de corruption et les crimes économiques ; identifier les comptes de fonds acquis illégalement et restituer l'argent au trésor public. Cette commission pourra recourir aux services d'experts étrangers ;
11. Mettre sur pied une commission d'enquête sur les allégations de complot et les crimes de sang commis dans le pays ;
12. Mettre en place la commission Vérité et réconciliation après une concertation nationale dans le respect de l'Accord d'Arusha et de la loi ;
13. Initier une loi sur le statut de l'opposition et sur le financement par l'Etat de tous les partis représentés au parlement ;
14. Assurer de façon réglementaire la séparation des biens de l'Etat et ceux du parti au pouvoir.

//...//